

LA PRÉSENTATION DE L'UNION MÉTROPOLITAINE

W1 le règlement n°2022-2023 de la commission du 15 décembre 2022 relatif à l'application des articles 227 et 228 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de soutien, W2 le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L521-2, et L521-3.

W3 la délibération n°13 du 17 avril 2020 portant sur l'instauration du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises.

W4 la convention relative à la mise en œuvre du SROEII concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.

W5 la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL) le 09 juillet 2023.

W6 l'avis émis de la commission mise en date du 03 novembre 2023.

CONSIDÉRANT que la société souhaite à travers ce projet, le résultat d'acquisition du matériel matériel ainsi que le matériel destiné à créer des contenus graphiques, vidéo, et audio.

CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 10 % des dépenses HT éligibles réelles, cette somme ne pouvant être supérieure à 20 000 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT réelles est de 20 542,83 € ; en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 20 000/10 % = 2 000 €.

DÉCISION

Il est attribué à l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL) dont le siège est situé au 25, rue Jean Jaurès - 87000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 2 000 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL), ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

Il est inscrit les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 11 DÉC. 2023

Le Président de Limoges Métropole,



Publié le 15 décembre 2023
Le Président de Limoges Métropole a signé d'une notification auprès de l'interlocuteur

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique à l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL)

1 DOCUMENT - Publié le 15 Décembre 2023

 **27675.pdf**
(.pdf, 122,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**